

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTPELLIER - 3405 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 05/08/2024 - 17929 - 2007 B 02546 - 501 382 576 - VENSOLAIR

VENSOLAIR

Société par actions simplifiée au capital de 6.019.992,40 euros
Siège social : 1025 rue Henri Becquerel, Parc Club Millénaire Bât. 4, 34000 Montpellier
501 382 576 RCS Montpellier
(la « **Société** »)

COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DocuSigned by:
 Laurence BORIE-BANCEL
BF96D10968E64FE...

Certifiés conformes
Mme Laurence Borie-Bancel
Présidente

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	123 624	76 891	46 733	61 535	-14 802	-24.05
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	14 625	6 911	7 713	8 611	-897	-10.42
	Installations techniques, matériel et outillage	497 108	488 974	8 134	82 406	-74 272	-90.13
	Autres immobilisations corporelles	517 347	295 197	222 150	201 521	20 630	10.24
	Immobilisations en cours	26 983		26 983	17 000	9 983	58.72
	Avances et acomptes	53 600		53 600		53 600	
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	100		100	100		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	42 218		42 218	35 227	6 991	19.85
	Total II	1 275 605	867 972	407 632	406 400	1 233	0.30
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	7 119 185	2 349 488	4 769 697	4 614 345	155 352	3.37
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	6 095 162		6 095 162	2 298 221	3 796 941	165.21
	Autres créances	244 070		244 070	158 519	85 551	53.97
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	145 822		145 822	1 123 433	-977 610	-87.02
	Charges constatées d'avance (3)	78 741		78 741	51 592	27 148	52.62
	Total III	13 682 980	2 349 488	11 333 492	8 246 110	3 087 382	37.44
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	14 958 585	3 217 460	11 741 125	8 652 510	3 088 614	35.70

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	12	Exercice N-1 31/12/2022	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 000 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 000 000		3 000 000			
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	12 690		12 690			
	Report à nouveau	-1 451 975		241 103		-1 693 078	-702.22
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-1 528 033		-1 693 078		165 045	9.75
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	992		1 148		-156	-13.61
	Total I	33 674		1 561 863		-1 528 189	-97.84
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	8 606 242		5 325 864		3 280 378	61.59
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	464 866 2 636 342		290 811 1 395 481		174 054 1 240 862	59.85 88.92
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			78 491		-78 491	-100.00
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	11 707 450		7 090 647		4 616 803	65.11
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		11 741 125		8 652 510		3 088 614	35.70

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 11 707 450 7 090 647

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	6 559 061		6 559 061	3 033 663		3 525 399	116.21
Chiffre d'affaires NET	6 559 061		6 559 061	3 033 663		3 525 399	116.21
Production stockée			194 166	864 742		-670 576	-77.55
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			6 000			6 000	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			999 936	363 498		636 438	175.09
Autres produits			31	37		-6	-17.31
Total des Produits d'exploitation (I)			7 759 195	4 261 940		3 497 254	82.06
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 103 016	1 908 664		1 194 353	62.58
Impôts, taxes et versements assimilés			102 618	80 299		22 318	27.79
Salaires et traitements			3 690 668	2 534 220		1 156 448	45.63
Charges sociales			1 240 034	908 243		331 791	36.53
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			89 683	86 132		3 552	4.12
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			981 991	1 087 451		-105 460	-9.70
Dotations aux provisions							
Autres charges			31	289		-258	-89.44
Total des Charges d'exploitation (II)			9 208 040	6 605 297		2 602 743	39.40
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-1 448 846	-2 343 357		894 511	38.17
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		5			5	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		5			5	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	80	378	56	317	24 061	42.72
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		80 378		56 317	24 061	42.72
2. Résultat financier (V-VI)		-80 373		-56 317	-24 056	-42.71
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		-1 529 219		-2 399 674	870 455	36.27
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		34 413			34 413	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		156		734 411	-734 255	-99.98
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		34 570		734 411	-699 842	-95.29
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		33 383			33 383	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				27 815	-27 815	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		33 383		27 815	5 568	20.02
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		1 186		706 596	-705 410	-99.83
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		7 793 769		4 996 351	2 797 418	55.99
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		9 321 802		6 689 430	2 632 372	39.35
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		-1 528 033		-1 693 078	165 045	9.75

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Le bilan avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 fait ressortir un total de 11 741 124.58 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 559 061.36 Euros et dégageant un déficit de -1 528 032.81 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est à signaler.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons identifié aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice et pouvant avoir une incidence sur le résultat à vous signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Malgré des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, la société mère

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

actionnaire à 100 %, CN'AIR, soutient financièrement la SASU VENSOLAIR.
Les comptes ont donc été établis dans l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR).

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	119 864		3 760
Installations générales agencements aménagements des constructions	12 840		1 785
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	562 517		
Installations générales agencements aménagements divers	154 141		14 075
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	283 000		66 130
Immobilisations corporelles en cours	17 000		9 983
Avances et acomptes			53 600
TOTAL	1 029 498		145 573
Autres titres immobilisés	100		
Prêts, autres immobilisations financières	35 227		6 991
TOTAL	35 327		6 991
TOTAL GENERAL	1 184 689		156 324

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			123 624	123 624
Installations générales agencements aménagements constr.	65 409	-0	14 625	14 625
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			497 108	497 108
Installations générales agencements aménagements divers			168 216	168 216
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			349 131	349 131
Immobilisations corporelles en cours			26 983	26 983
Avances et acomptes			53 600	53 600
TOTAL	65 409	-0	1 109 663	1 109 663
Autres titres immobilisés			100	100
Prêts, autres immobilisations financières			42 218	42 218
TOTAL			42 318	42 318
TOTAL GENERAL	65 409	-0	1 275 605	1 275 605

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	58 328	18 562	-0	76 891
Installations générales agencements aménagements constr.	4 229	2 682	-0	6 911
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	480 111	8 863	0	488 974
Installations générales agencements aménagements divers	46 544	15 397	0	61 941
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	189 076	44 179	-0	233 256
TOTAL	719 961	71 121	-0	791 082
TOTAL GENERAL	778 289	89 683	-0	867 972

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	18 562				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	2 682				
Instal.techniques matériel outillage indus.	8 863				
Instal.générales agenc.aménag.divers	15 397				
Matériel de bureau informatique mobilier	44 179				
TOTAL	71 121				
TOTAL GENERAL	89 683				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	2 310 674	981 991	943 177		2 349 488
TOTAL	2 310 674	981 991	943 177		2 349 488
TOTAL GENERAL	2 310 674	981 991	943 177		2 349 488
Dont dotations et reprises d'exploitation		981 991	943 177		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	42 218	0	42 218
Autres créances clients	6 095 162	6 095 162	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 608	1 608	
Impôts sur les bénéfices	3 000	3 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	219 934	219 934	
Divers état et autres collectivités publiques	667	667	
Débiteurs divers	18 861	18 861	
Charges constatées d'avance	78 741	78 741	
TOTAL	6 460 191	6 417 973	42 218

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	464 866	464 866		
Personnel et comptes rattachés	1 016 114	1 016 114		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	481 087	481 087		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 095 536	1 095 536		
Autres impôts taxes et assimilés	43 604	43 604		
Groupe et associés	8 606 242	8 606 242		
TOTAL	11 707 450	11 707 450		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres	0.1000	30000004			30000004

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Concessions, logiciels et brevets	123 624	33 . 33

Taux d'amortissement retenu : de 2 ans à 5 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations sur construction	Linéaire	5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	3 ans
Matériel informatique	Linéaire	2 ans à 10 ans
Mobilier	Linéaire	2 ans à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
Production				
Production en cours				
- Etudes	7 119 185	6 925 019	194 166	
Total III	7 119 185	6 925 019	194 166	
Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)			194 166	

Stock d'étude :

La société, au cours de cet exercice à poursuivi l'activité de bureau d'études ayant pour mission de développer en vue de leur exploitation des centrales de production d'énergie éolienne et photovoltaïque. Il a été retenu comme critère d'activation des frais engagés sur les projets la signature d'une promesse de bail.

Les projets en cours au 31 décembre 2023 sont portés en stock et évalués pour un montant de 7 119 185 euros à la clôture de l'exercice et provisionnés à hauteur de 2 349 488 euros en fonction de leur chance de succès.

Reconnaissance du chiffre d'affaires développement et AMO :

La société applique la méthode de l'achèvement. Ainsi, chaque contrat de développement ou d'AMO est scindé en plusieurs jalons distincts, le chiffre d'affaires est alors comptabilisé à l'achèvement du jalon. A la clôture, un jalon non achevé donne lieu à de la production stockée.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les stocks d'études et en cours sont valorisés à leur prix de revient. Celui-ci est calculé en fonction des frais engagés sur chaque projet. Ces opérations présentent certains risques d'échec. Ces derniers évoluent au fur et à mesure de l'écoulement du temps et des procédures en cours. C'est la raison pour laquelle une provision pour dépréciation est comptabilisée selon des taux prédéfinis par un état d'avancement.

La jurisprudence a affirmé à plusieurs reprises la possibilité d'évaluer les provisions par voie statistique, en précisant toutefois qu'une telle méthode de calcul ne peut être considérée comme valable que si aucune autre méthode ne peut être retenue et à la condition qu'elle soit fondée sur des données statistiques tirées de l'expérience, relatives à un ensemble homogène, et de nature à exprimer une précision suffisante le montant probable des pertes ou des charges.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

La société VENSOLAIR dispose de statistiques suffisantes pour pouvoir apprécier des taux de dépréciation issus de son expérience.

Pour l'éolien, les taux sont les suivants :

- Prospection : 70 %
- Développement : 50 %
- Instruction : 25 %

Pour le solaire, les taux sont les suivants :

- Promesse de bail signées : 82 %
- Autorisations obtenues : 38 %

Certains projets dont l'objet de recours. La société apprécie les risques relatifs aux projets concernés par les recours, au mieux de sa connaissance. Une dépréciation est constatée si la société appréhende un risque.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur brute.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 893 110
Autres créances	2 274
Total	1 895 384

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 968
Dettes fiscales et sociales	1 227 021
Total	1 339 989

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	78 741
Total	78 741

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 561 863
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	1 561 863
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 561 863
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	1 561 863
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	43
Employés	9
Total	52

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	1 412
45 à 54 ans	11 à 20 ans	57 782

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

35 à 44 ans	21 à 30 ans	56 568
moins de 35 ans	plus de 30 ans	22 805
Engagement total		138 567

Hypothèses de calculs retenues

Par ailleurs, le calcul de l'engagement de retraite a été effectué selon les hypothèses suivantes :

- Départ volontaire du salarié
- Age de départ en retraite : 65 ans
- Turn-over moyen
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Taux de revalorisation annuelle des salaires : 2 % constant
- Taux d'actualisation : 3,2 % (taux IBOXX 31/12/2023)
- CCN Bureaux d'études techniques
- Taux de charges sociales non cadres : 30 %
- Taux de charges sociales cadres : 42 %

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2023 s'élève à 138 567 €.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Exploitation	34 413	77100000
- QP subvention	156	77700000
Total	34 569	
Charges exceptionnelles		
- Exploitation	31 277	67180000
- Amendes	43	67120000
- Charges exceptionnelles sur exercice ant	2 063	67200000
Total	33 383	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Indemnités journalières	56 759
Total	56 759

VENSOLAIR

Société par actions simplifiée au capital de 6.019.992,40 euros
Siège social : 1025 rue Henri Becquerel, Parc Club Millénaire Bât. 4, 34000 Montpellier
501 382 576 RCS Montpellier
(la « Société »)

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

**TEXTE DE LA RESOLUTION PROPOSEE A
L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 15 MAI 2024
ET ADOPTEE PAR CELLE-CI**

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à la somme de (1.528.033) euros, ainsi qu'il suit :

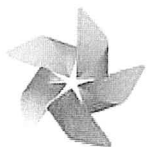
- report à nouveau (1.528.033) euros
qui se trouve porté de (1.451.975) euros à (2.980.008) euros.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

DocuSigned by:

BF96D10968E64FE...

Certifié conforme
Mme Laurence Borie-Bancel
Présidente



inkipio

audit

VEN SOLAIR
Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 000,40 €
Parc Club Millénaire Bât. 4
1025 rue Henri Becquerel
34000 MONTPELLIER

501 382 576 RCS Montpellier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Inkipio audit

Immeuble Le Sans-Souci - 19 rue des Tuilleries 69003 LYON • Tél. +33 (0)4 72 68 22 88 • E-mail : info@inkipio.fr • website : www.inkipio.fr

Société par Actions Simplifiée inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Rhône

S.A.S. au capital de 300 000 € • 955 508 403 RCS Lyon

Membre indépendant  THE GLOBAL ADVISORY
AND ACCOUNTING NETWORK

VENSOLAIR
Société par Actions Simplifiée au capital de 3.000.000,40 €
Parc Club Millénaire Bât. 4
1025 rue Henri Becquerel
34000 MONTPELLIER

501 382 576 RCS Montpellier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associé unique de la société VENSOLAIR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VENSOLAIR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant l'établissement des comptes dans l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « Variation détaillée des stocks et des en-cours » et « Dépréciation des stocks » de la partie « Complément d'informations relatif au bilan » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation et aux dépréciations des stocks d'études.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable et de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

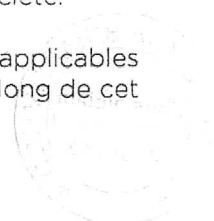
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

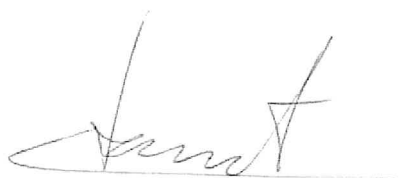


En outre :

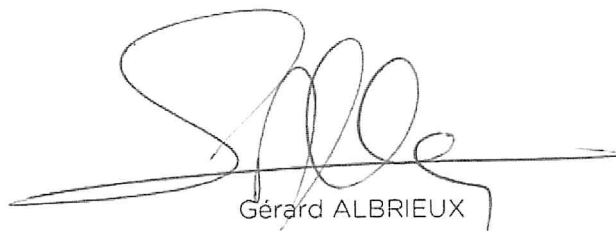
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 30 avril 2024
Le Commissaire aux Comptes

Inkipio audit



Alfred CANET



Gérard ALBRIEUX

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	123 624	76 891	46 733	61 535	-14 802	-24.05
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	14 625	6 911	7 713	8 611	-897	-10.42
	Installations techniques, matériel et outillage	497 108	488 974	8 134	82 406	-74 272	-90.13
	Autres immobilisations corporelles	517 347	295 197	222 150	201 521	20 630	10.24
	Immobilisations en cours	26 983		26 983	17 000	9 983	58.72
	Avances et acomptes	53 600		53 600		53 600	
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	100		100	100		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	42 218		42 218	35 227	6 991	19.85
	Total II	1 275 605	867 972	407 632	406 400	1 233	0.30
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	7 119 185	2 349 488	4 769 697	4 614 345	155 352	3.37
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	6 095 162		6 095 162	2 298 221	3 796 941	165.21
	Autres créances	244 070		244 070	158 519	85 551	53.97
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	145 822		145 822	1 123 433	-977 610	-87.02
	Charges constatées d'avance (3)	78 741		78 741	51 592	27 148	52.62
	Total III	13 682 980	2 349 488	11 333 492	8 246 110	3 087 382	37.44
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	14 958 585	3 217 460	11 741 125	8 652 510	3 088 614	35.70

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET GEIREC



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 000 000)	3 000 000	3 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	12 690	12 690		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-1 451 975	241 103	-1 693 078	-702.22
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-1 528 033	-1 693 078	165 045	9.75
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement	992	1 148	-156	-13.61
	Provisions réglementées				
	Total I	33 674	1 561 863	-1 528 189	-97.84
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	8 606 242	5 325 864	3 280 378	61.59
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	464 866	290 811	174 054	59.85
	Dettes fiscales et sociales	2 636 342	1 395 481	1 240 862	88.92
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		78 491	-78 491	-100.00
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	11 707 450	7 090 647	4 616 803	65.11
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		11 741 125	8 652 510	3 088 614	35.70

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

11 707 450 7 090 647



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	6 559 061		6 559 061	3 033 663	3 525 399	116.21
Chiffre d'affaires NET	6 559 061		6 559 061	3 033 663	3 525 399	116.21
Production stockée			194 166	864 742	-670 576	-77.55
Production immobilisée			6 000		6 000	
Subventions d'exploitation			999 936	363 498	636 438	175.09
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			31	37	-6	-17.31
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			7 759 195	4 261 940	3 497 254	82.06
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			3 103 016	1 908 664	1 194 353	62.58
Impôts, taxes et versements assimilés			102 618	80 299	22 318	27.79
Salaires et traitements			3 690 668	2 534 220	1 156 448	45.63
Charges sociales			1 240 034	908 243	331 791	36.53
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			89 683	86 132	3 552	4.12
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			981 991	1 087 451	-105 460	-9.70
Dotations aux provisions						
Autres charges			31	289	-258	-89.44
Total des Charges d'exploitation (II)			9 208 040	6 605 297	2 602 743	39.40
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-1 448 846	-2 343 357	894 511	38.17
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET GEIREC



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		5			5	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		5			5	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	80 378		56 317		24 061	42.72
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	80 378		56 317		24 061	42.72
2. Résultat financier (V-VI)	-80 373		-56 317		-24 056	-42.71
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-1 529 219		-2 399 674		870 455	36.27
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	34 413				34 413	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	156		734 411		-734 255	-99.98
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	34 570		734 411		-699 842	-95.29
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	33 383				33 383	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			27 815		-27 815	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	33 383		27 815		5 568	20.02
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 186		706 596		-705 410	-99.83
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	7 793 769		4 996 351		2 797 418	55.99
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 321 802		6 689 430		2 632 372	39.35
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-1 528 033		-1 693 078		165 045	9.75

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

80 378
CABINET GEIREC



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Le bilan avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 fait ressortir un total de 11 741 124.58 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 559 061.36 Euros et dégageant un déficit de -1 528 032.81 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est à signaler.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons identifié aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice et pouvant avoir une incidence sur le résultat à vous signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Malgré des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, la société mère



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

actionnaire à 100 %, CN'AIR, soutient financièrement la SASU VENSOLAIR.
Les comptes ont donc été établis dans l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR).

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	119 864		3 760
Installations générales agencements aménagements des constructions	12 840		1 785
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	562 517		
Installations générales agencements aménagements divers	154 141		14 075
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	283 000		66 130
Immobilisations corporelles en cours	17 000		9 983
Avances et acomptes			53 600
TOTAL	1 029 498		145 573
Autres titres immobilisés	100		
Prêts, autres immobilisations financières	35 227		6 991
TOTAL	35 327		6 991
TOTAL GENERAL	1 184 689		156 324



ANNEXE

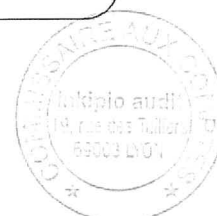
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			123 624	123 624
Installations générales agencements aménagements constr.			14 625	14 625
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	65 409		497 108	497 108
Installations générales agencements aménagements divers			168 216	168 216
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		-0	349 131	349 131
Immobilisations corporelles en cours			26 983	26 983
Avances et acomptes			53 600	53 600
TOTAL	65 409	-0	1 109 663	1 109 663
Autres titres immobilisés			100	100
Prêts, autres immobilisations financières			42 218	42 218
TOTAL			42 318	42 318
TOTAL GENERAL	65 409	-0	1 275 605	1 275 605

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	58 328	18 562	-0	76 891
Installations générales agencements aménagements constr.	4 229	2 682	-0	6 911
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	480 111	8 863	0	488 974
Installations générales agencements aménagements divers	46 544	15 397	0	61 941
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	189 076	44 179	-0	233 256
TOTAL	719 961	71 121	-0	791 082
TOTAL GENERAL	778 289	89 683	-0	867 972

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	18 562				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	2 682				
Instal.techniques matériel outillage indus.	8 863				
Instal.générales agenc.aménag.divers	15 397				
Matériel de bureau informatique mobilier	44 179				
TOTAL	71 121				
TOTAL GENERAL	89 683				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	2 310 674	981 991	943 177		2 349 488
TOTAL	2 310 674	981 991	943 177		2 349 488
TOTAL GENERAL	2 310 674	981 991	943 177		2 349 488
Dont dotations et reprises d'exploitation		981 991	943 177		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	42 218	0	42 218
Autres créances clients	6 095 162	6 095 162	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 608	1 608	
Impôts sur les bénéfices	3 000	3 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	219 934	219 934	
Divers état et autres collectivités publiques	667	667	
Débiteurs divers	18 861	18 861	
Charges constatées d'avance	78 741	78 741	
TOTAL	6 460 191	6 417 973	42 218

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	464 866	464 866		
Personnel et comptes rattachés	1 016 114	1 016 114		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	481 087	481 087		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 095 536	1 095 536		
Autres impôts taxes et assimilés	43 604	43 604		
Groupe et associés	8 606 242	8 606 242		
TOTAL	11 707 450	11 707 450		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres	0.1000	30000004			30000004

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Concessions, logiciels et brevets	123 624	33.33

Taux d'amortissement retenu : de 2 ans à 5 ans

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations sur construction	Linéaire	5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	3 ans
Matériel informatique	Linéaire	2 ans à 10 ans
Mobilier	Linéaire	2 ans à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
Production				
Production en cours - Etudes	7 119 185	6 925 019	194 166	
Total III	7 119 185	6 925 019	194 166	
Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)			194 166	

Stock d'étude :

La société, au cours de cet exercice à poursuivi l'activité de bureau d'études ayant pour mission de développer en vue de leur exploitation des centrales de production d'énergie éolienne et photovoltaïque. Il a été retenu comme critère d'activation des frais engagés sur les projets la signature d'une promesse de bail.

Les projets en cours au 31 décembre 2023 sont portés en stock et évalués pour un montant de 7 119 185 euros à la clôture de l'exercice et provisionnés à hauteur de 2 349 488 euros en fonction de leur chance de succès.

Reconnaissance du chiffre d'affaires développement et AMO :

La société applique la méthode de l'achèvement. Ainsi, chaque contrat de développement ou d'AMO est scindé en plusieurs jalons distincts, le chiffre d'affaires est alors comptabilisé à l'achèvement du jalon. A la clôture, un jalon non achevé donne lieu à de la production stockée.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les stocks d'études et en cours sont valorisés à leur prix de revient. Celui-ci est calculé en fonction des frais engagés sur chaque projet. Ces opérations présentent certains risques d'échec. Ces derniers évoluent au fur et à mesure de l'écoulement du temps et des procédures en cours. C'est la raison pour laquelle une provision pour dépréciation est comptabilisée selon des taux prédéfinis par un état d'avancement.

La jurisprudence a affirmé à plusieurs reprises la possibilité d'évaluer les provisions par voie statistique, en précisant toutefois qu'une telle méthode de calcul ne peut être considérée comme valable que si aucune autre méthode ne peut être retenue et à la condition qu'elle soit fondée sur des données statistiques tirées de l'expérience, relatives à un ensemble homogène, et de nature à exprimer une précision suffisante le montant probable des pertes ou des charges.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

La société VENSOLAIR dispose de statistiques suffisantes pour pouvoir apprécier des taux de dépréciation issus de son expérience.

Pour l'éolien, les taux sont les suivants :

- Prospection : 70 %
- Développement : 50 %
- Instruction : 25 %

Pour le solaire, les taux sont les suivants :

- Promesse de bail signées : 82 %
- Autorisations obtenues : 38 %

Certains projets dont l'objet de recours. La société apprécie les risques relatifs aux projets concernés par les recours, au mieux de sa connaissance. Une dépréciation est constatée si la société appréhende un risque.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur brute.

Disponibilités en Euros

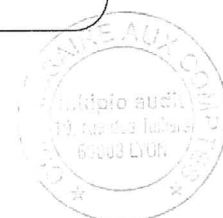
Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 893 110
Autres créances	2 274
Total	1 895 384

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 968
Dettes fiscales et sociales	1 227 021
Total	1 339 989



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	78 741
Total	78 741

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 561 863
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	1 561 863
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 561 863
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	1 561 863
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	43
Employés	9
Total	52

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	1 412
45 à 54 ans	11 à 20 ans	57 782



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

35 à 44 ans	21 à 30 ans	56 568
moins de 35 ans	plus de 30 ans	22 805
Engagement total		138 567

Hypothèses de calculs retenues

Par ailleurs, le calcul de l'engagement de retraite a été effectué selon les hypothèses suivantes :

- Départ volontaire du salarié
- Age de départ en retraite : 65 ans
- Turn-over moyen
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Taux de revalorisation annuelle des salaires : 2 % constant
- Taux d'actualisation : 3,2 % (taux IBOXX 31/12/2023)
- CCN Bureaux d'études techniques
- Taux de charges sociales non cadres : 30 %
- Taux de charges sociales cadres : 42 %

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2023 s'élève à 138 567 €.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Exploitation	34 413	77100000
- QP subvention	156	77700000
Total	34 569	
Charges exceptionnelles		
- Exploitation	31 277	67180000
- Amendes	43	67120000
- Charges exceptionnelles sur exercice ant	2 063	67200000
Total	33 383	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Indemnités journalières	56 759
Total	56 759



